



PLAN CANICULE

Si vous avez 65 ans et plus (ou porteur d'un handicap),
vous pouvez demander votre inscription sur le registre du
plan canicule

La famille qui souhaite être rassurée peut également en
faire la demande pour un proche

Faites vous recenser auprès de la mairie en appelant au
04.74.33.40.80

Formulaire d'inscription disponible sur Facebook ou en
mairie



EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit)
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule

